

## PRIX JEAN RENOIR DES LYCÉENS

### Document d'information à destination des enseignants

Septembre 2013

Le Prix Jean Renoir des lycéens est né en septembre 2011 sous le nom de Prix national lycéen du cinéma. Pour sa deuxième édition, il est rebaptisé Prix Jean Renoir des lycéens grâce à l'aimable autorisation des ayant-droits du cinéaste. Le Prix Jean Renoir des lycéens est organisé par le **ministère de l'Éducation nationale**, en partenariat avec le **CNC**, la **Fédération nationale des cinémas français** et avec le soutien de la **Fondation Auchan**, du **CNDP** et de **Arte**.

Le Prix Jean Renoir des lycéens est au cinéma ce que le Prix Goncourt des lycéens est à la littérature. Il s'agit d'un prix attribué par un jury de lycéens à un film choisi parmi huit films français ou européens préselectionnés par un comité de pilotage national. Ce comité de pilotage national est composé de représentants de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), de l'inspection générale de l'éducation nationale, du CNC et de la Fédération nationale des cinémas français.

Le Prix Jean Renoir des lycéens met l'accent sur l'engagement des lycéens en tant qu'acteurs et membres de jury. Il cherche à stimuler leur intérêt pour la création cinématographique contemporaine et pour la projection des films en salle. Il vise également à stimuler leur capacité à émettre un jugement critique sur une œuvre ainsi qu'à confronter leur point de vue avec ceux de leurs camarades et à argumenter.



Une dizaine  
de films  
français  
et européens  
sélectionnés  
par an

Un prix national  
décerné par  
un jury  
de lycéens  
issus de  
30 classes

PRIX JEAN RENOIR  
DES LYCÉENS 2012-2013  
LES LYCÉENS ÉLISENT  
LEUR FILM DE L'ANNÉE



### Sélection des classes

Le Prix Jean Renoir des lycéens est à destination des classes de lycées déjà inscrits ou s'inscrivant à la rentrée 2013 dans le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma ». Il s'adresse prioritairement aux classes de zones rurales, péri-urbaines ou relevant de l'éducation prioritaire et aux classes de lycées professionnels. Les classes candidates ne doivent pas bénéficier d'une option cinéma ou d'un autre dispositif cinéma.

Les DAAC proposent au comité de pilotage national une sélection ordonnée de deux classes de profils différents (niveau, localisation géographique, type d'établissement, profil des élèves, etc.). Le comité de pilotage national sélectionne une à deux classes par académie comme membres du jury du Prix, sur proposition des DAAC, ainsi qu'une classe d'internat d'excellence et plusieurs classes d'établissements français à l'étranger. Le choix final, et notamment le nombre de classes par académie, est arrêté en veillant à ce que les publics prioritaires soient suffisamment représentés.

### Déroulement du prix

D'octobre 2013 à mai 2014, les classes retenues comme membres du jury assistent à la projection en salle des huit films français et européens issus de l'actualité cinématographique (en exploitation, sauf exception, entre octobre 2013 et avril 2014). Le visionnement de ces œuvres se fait dans la salle partenaire de l'établissement

La cérémonie de lancement aura lieu à Paris le **13 novembre 2013**.

Les **3 et 4 juin 2014**, deux délégués par classe, élus par leurs pairs, participent à une rencontre nationale avec des critiques, des artistes et des professionnels du cinéma et défendent le choix de leur classe. A l'issue de cette rencontre, le film lauréat est choisi en privilégiant la discussion et l'échange.

La liste des classes et des salles participant au Prix seront publiées sur le blog qui lui est dédié à partir du 23 octobre 2013 : <http://eduscol.education.fr/prix-national-lyceen-cinema/>.

La liste des quatre premiers films sélectionnés sera publiée sur le blog en même temps que celle des classes participantes. La liste de quatre derniers films sera arrêtée au début de l'année 2014.

### **Calendrier de l'édition 2013-2014**

- **juillet 2013** : mail aux DAAC pour les informer des modalités de l'édition 2013-2014
- **29 août 2013** : parution de la circulaire 2012-2013
- **4 octobre 2013** : retours des candidatures dans les rectorats
- **11 octobre 2013** : retour des candidatures académiques à la DGESCO
- **23 octobre 2013** : diffusion des noms des classes et des quatre premiers films sélectionnés
- **mercredi 13 novembre 2013** : cérémonie de lancement de l'édition 2013
- **janvier 2014** : diffusion de la liste des quatre derniers films sélectionnés
- **3-4 juin 2014** : rencontre avec les réalisateurs et cérémonie de remise du prix

### **Organisation des projections**

Les films sont visionnés par les élèves dans la salle partenaire de l'établissement appartenant au réseau « Lycéens et apprentis au cinéma », dans le cadre de la programmation publique du cinéma. En accord avec l'exploitant, des projections spécifiques peuvent cependant être organisées, lorsque le film sélectionné ne fait pas partie de la programmation du cinéma ou lorsqu'il n'est plus à l'affiche. Il est important que de telles séances spécifiques soient exceptionnelles.

Il est hautement souhaitable que les élèves visionnent les films avec l'ensemble de leur classe. Les dates et horaires des séances sont définis conjointement par l'exploitant et l'enseignant en charge de la classe sélectionnée dans un esprit de dialogue et de prise en compte des contraintes de chacun.

Lorsqu'il n'est pas possible d'organiser une projection pour l'ensemble des élèves participants, ces derniers peuvent assister individuellement aux séances en dehors de leurs heures de cours, à condition de rédiger une critique du film qu'ils ont vu.

L'ordre de projection des films est indifférent. Il est décidé conjointement par l'exploitant et l'enseignant, en fonction de leurs contraintes et en veillant, autant que possible, à éviter les projections spéciales. La seule exigence est qu'au 31 mai 2014, l'ensemble des élèves participant au prix ait visionné les huit films sélectionnés.

### **Prise en charge financière**

L'établissement scolaire prend en charge le transport des élèves. Le budget du prix prend en charge le transport et l'hébergement des élèves délégués et de leur enseignant à Paris, en juin 2014, le transport des copies et les places de cinéma. Le prix des places est fixé à **4 euros**.

### **Cérémonie de remise du prix**

Les 3 et 4 juin 2014 aura lieu une rencontre avec des professionnels du cinéma représentant les films sélectionnés. Deux délégués par classe, accompagnés par leur enseignant sont invités à y participer puis, au terme de délibérations ayant lieu les 3 juin au soir et 4 juin au matin, de désigner le film lauréat.

La cérémonie de remise du prix aura lieu à Paris, le 4 juin à 14 heures La nuit du 3 au 4 juin, élèves et enseignants seront logés à l'hôtel Formule 1, porte de Châtillon, à Paris (deux personnes par chambre avec lits jumeaux).

Lors de cette cérémonie seront également remis des prix aux meilleures critiques d'élèves publiées sur le blog. Le jury de ce prix de la critique est composé de critiques de cinéma professionnels.

### **Blog**

Sur le blog du Prix Jean Renoir des lycéens est publiée la liste des classes participant au prix en 2013-2014 ainsi que celles y ayant participé en 2012-2013 et 2011-2012. Sont également accessibles les 400 critiques des films écrites par les classes en 2012-2014

Des fiches pédagogiques, rédigées par le Centre national de la documentation pédagogique, seront publiées sur le blog. En tant que responsable de la classe participante, chaque enseignant est chargé d'éditer les productions de ses élèves et classes après les avoir corrigées si nécessaire.

Chaque classe est tenue, pour participer au jury, de publier au moins une critique par film sur le blog. Les critiques peuvent être le fruit d'une rédaction individuelle ou collective.

Les élèves – et les enseignants – sont également invités à partager leur expérience de l'année sur le blog. Un espace est prévu pour les élèves participant à la cérémonie de lancement ainsi que pour les délégués représentant leur classe les 3 et 4 juin 2014.

Le blog comporte une partie accessible exclusivement aux enseignants et aux membres du comité de pilotage du prix. Composée d'un forum et d'un tableau de suivi, elle sert d'espace d'échange entre enseignants, d'outil d'information des enseignants ainsi que d'outil de suivi des projections de films. Les enseignants doivent s'inscrire sur le forum en début d'année scolaire afin d'être avertis de la publication d'un nouveau sujet et renseigner le tableau de suivi des projections. Des tutoriels sont postés dans cet espace réservé afin d'aider les enseignants à son utilisation.

### **Retour sur la dernière édition**

Les huit films sélectionnés pour la première édition du prix étaient :

- **La vierge, les coptes et moi**, Namir Abdel Messeeh, France – Qatar- Egypte, 1h31
- **Camille redouble**, Noémie Lvovsky, France, 1h55
- **César doit mourir**, Paolo et Vittorio Taviani, 1h16 ; Italie
- **Rengaine**, Rachid Djaidani, 1h15, France
- **Foxfire**, Laurent Cantet, 2h23, France – Canada
- **La parade**, Srdjan Dragojevic, 1h55, Hongrie- Serbie – Croatie – Slovénie – Allemagne
- **Elefante blanco**, Pablo Trapero, 1h55, Espagne – Argentine
- **Hiver nomade**, Manuel de Stürler, 1h30, Suisse

Le prix a été remis le 10 avril 2013 au ministère de l'éducation nationale à François Scippa-Kohn, distributeur du film lauréat : **César doit mourir des frères Taviani**.



Ces informations, ainsi que des critiques des films rédigées par les classes sont accessibles sur le blog du prix : <http://eduscol.education.fr/prix-national-lyceen-cinema/>

### **Prix de la critique**

Face à la qualité des critiques publiées sur le blog (onglet films) a été décerné un Prix de la critique qui a récompensé sept critiques d'élèves sur les quatre-cents publiées tout au long de l'année. Le jury de ce prix était composé de personnalités éminentes du monde de la critique de cinéma :

- Thierry Méranger : Les Cahiers du cinéma
- N.T Bihn : Positif
- Alain Riou : Le Nouvel Observateur et Le Masque et la plume
- Frédéric Strauss : Télérama
- Jacky Goldberg : Les Inrockuptibles

Ce prix de la critique est reconduit en 2013-2014. Début mai, le comité de sélection du Prix Jean Renoir des lycéens sélectionne une vingtaine de critiques d'élèves puis les transmet aux critiques professionnels qui composent le jury. Trois à sept critiques d'élèves seront récompensées le 4 juin 2014, lors de la remise du Prix Jean Renoir au film lauréat.

### **Texte officiel**

Le Prix Jean Renoir des lycéens est régi par la circulaire intitulée : « Prix national lycéen du cinéma 2014 » à paraître le 29 août 2013.